



COMMUNIQUÉ

OBJET : Schéma de Développement économique : deuxième phase de consultation des entreprises les 21 et 28 mars prochains

Le Grand Cahors a lancé en octobre dernier l'élaboration de son Schéma de développement économique et touristique 2017/2022 dont l'objectif est d'accompagner, impulser et renforcer le développement économique du territoire.

Un premier temps d'échanges et de co-construction réunissant les entreprises, les partenaires du Grand Cahors et les élus du territoire a été organisé en janvier dernier. Ces ateliers ont permis de partager et d'enrichir un diagnostic autour de plusieurs thématiques : tourisme, foncier, accompagnement des entreprises etc.

La deuxième phase d'élaboration du schéma va permettre d'imaginer des pistes d'action concrètes et opérationnelles en faveur du développement économique et touristique de l'Agglomération. Comme pour le diagnostic, ces propositions doivent être partagées, débattues...par tous les acteurs et feront donc l'objet de nouveau temps d'échanges organisés à l'Espace Clément Marot à Cahors sur les thèmes suivant :

- **Tourisme** : mardi 21 mars de 8h30 à 12h ;
- **Stratégie économique de développement en milieu rural** : mardi 28 mars de 8h30 à 12h
- **Stratégie de consolidation / diversification des domaines d'activité** : mardi 28 mars de 14h à 17h30

Entrepreneurs, artisans, professionnels du tourisme, commerçants etc. sont tous invités à participer à ces ateliers afin que les pistes d'action qui en résulteront soient les plus opérationnelles et efficaces possibles.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site internet du Grand Cahors

(<http://www.grandcahors.fr/entreprendre/le-schema-de-developpement/article/participez-aux-ateliers-du-futur>) ou par email (bdelfau@grandcahors.fr).